

Produits phytopharmaceutiques

Une information encore plus transparente pour permettre aux agriculteurs de mieux prévenir les résistances par l'alternance des modes d'action

Boulogne-Billancourt, le 11 octobre 2021 – Face aux risques de résistance aux herbicides, fongicides et insecticides, l'UIPP et ses adhérents annoncent un nouvel engagement volontaire et accompagnent les agriculteurs en clarifiant encore les étiquetages. Chaque agriculteur pourra désormais identifier plus facilement les modes d'action qu'il utilise et ainsi mieux alterner les solutions pour se prémunir du risque de résistance des nuisibles et maladies.

La bonne protection au bon moment

Les fongicides, les insecticides et les herbicides, c'est comme les antibiotiques, si on utilise toujours les mêmes modes d'action à l'échelle de la rotation, champignons, insectes ou mauvaises herbes cibles arriveront tôt ou tard à les contourner. La gestion durable des produits phytopharmaceutiques, capitale, se fonde alors sur deux principes : ne traiter que si nécessaire en complément des autres moyens de lutte et pratiquer l'alternance des modes d'action, à l'échelle de la rotation. Le bon produit, au bon moment, jamais au même endroit successivement et uniquement si nécessaire, c'est la règle à suivre dans toute stratégie de protection des cultures.

En effet, alors que l'arsenal de solutions disponibles pour les agriculteurs diminue régulièrement, il est d'autant plus important de maintenir l'efficacité à long terme des fongicides, insecticides et herbicides encore disponibles, par une approche de protection durable et d'alternance des modes d'action.

Depuis 2017, l'UIPP enrichit le guide d'étiquetage des produits phytopharmaceutiques pour plus de lisibilité

Dès 2017, les entreprises adhérentes à l'UIPP ont entrepris un travail d'homogénéisation et de clarification de l'étiquetage des produits phytopharmaceutiques pour les utilisateurs. Cet engagement volontaire se renforce aujourd'hui avec la 3^{ème} version du guide. Celle-ci prend, bien sûr, en compte les dernières évolutions réglementaires et va encore plus loin en ajoutant l'inscription systématique des codes internationaux des modes d'action pour favoriser la lutte contre le développement des résistances.

Pour apporter plus de pragmatisme dans la prévention du risque de résistance, les entreprises de protection des plantes adhérentes à l'UIPP ont acté la mention systématique des fameux codes internationaux RAC (*Resistance Action Committee*) sur l'étiquette des produits phytopharmaceutiques. Ces codes regroupent les mécanismes d'action des différentes matières actives et leurs familles chimiques. Les codes HRAC s'appliquent aux herbicides, IRAC aux insecticides, FRAC aux fongicides.

Cette information sera présente :

- Dans la partie visible ou dans le livret de l'étiquette (partie Descriptif produit > Mode d'action) ;
- Sous forme textuelle, ex. « Appartient à la famille des triazoles (FRAC 3) » ou sous forme de cartouche standardisée : **GROUPE 1A INSECTICIDE**

« Cet engagement collectif des fabricants d'inscrire systématiquement les codes RAC sur l'étiquette répond à un double objectif : accompagner toujours mieux les agriculteurs et les conseillers techniques dans la bonne



utilisation des produits, mais aussi pérenniser l'efficacité des matières actives autorisées, dont le nombre se réduit régulièrement avec les durcissements de la réglementation européenne et nationale », explique Julien-Durand Réville, responsable santé et prévention à l'UIPP.

Les codes HRAC, qui sont passés des lettres aux chiffres en 2020, pourront figurer sous les deux formats jusqu'en 2023.

Pour en savoir plus : <https://www.uipp.org/ressources-formation/gerer-les-resistances/>

Contacts presse

Emmanuelle Pabolleta : 06 37 91 79 76 – epabolleta@uipp.net

Sylvain Camus : 06 12 16 38 60 – sylvain.c@tmarkoagency.com

À propos de l'UIPP

L'UIPP est une association professionnelle, fédérant 19 entreprises qui mettent sur le marché des solutions de santé des plantes à usage agricole : biocontrôle, chimie naturelle et de synthèse, recherche variétale et services numériques. Les entreprises de l'UIPP accompagnent tous les modèles agricoles et représentent 96 % du marché de la protection des plantes en France.

Pour nous suivre: www.uipp.org, Twitter : [@UIPPorg](https://twitter.com/UIPPorg)